



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

## *ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 192-2*

### ***RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 192-1, RÈGLEMENT CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE***

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 13 janvier 2025, a adopté par voie de sa résolution 2025-01-015 le règlement numéro 192-2 règlement modifiant le règlement 192-1, règlement concernant la gestion contractuelle.*

*Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle seizième jour de janvier 2025*

*Stéphanie Leblanc*  
Stéphanie Leblanc  
Directrice générale, greffière-trésorière

